

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **56 (1983)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Perspectives nouvelles pour l'USAL romande

Ainsi que nous vous l'avons annoncé dans le courant de l'été, le poste de secrétaire de la section romande de l'USAL se trouvait vacant pour la fin de cette année. En effet, après de nombreuses années passées au service de feu le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, qui avait accepté de prendre en charge le secrétariat de l'USAL romande, M. Fernand Hermenjat a souhaité jouir de sa retraite à Ursins, à l'orée des bois du Nord vaudois.

Le comité de l'USAL romande a chargé son Bureau de se mettre à la tâche pour définir le cahier des charges d'un nouveau secrétaire, apprécier l'enveloppe budgétaire indispensable, et enfin trouver le meilleur des candidats possibles.

Le 1^{er} octobre à Fribourg, l'assemblée générale annuelle de la section romande a accepté à la quasi-unanimité des voix, et sans opposition, la hausse des cotisations proposée par le comité. Dès lors, le nerf de la guerre étant à disposition, le comité a pu choisir, entre plusieurs candidats de valeur, un nouveau secré-

taire en la personne de M. Pierre Liniger, avocat, directeur régional de COOP-Vie à Lausanne, qui consacrerait dorénavant une partie de son temps au développement de l'USAL romande et des coopératives d'habitation.

Dans le numéro de janvier de notre revue, sous la plume de M. Bernard Vouga, il sera fait une présentation en règle de notre nouveau secrétaire, auquel nous adressons d'ores et déjà nos vœux de plein succès dans sa mission. En attendant, dans le présent numéro, la parole est donnée à M. Pierre Liniger sur le thème du logement et de la nouvelle loi fédérale sur la prévoyance professionnelle: tel était le titre de son exposé lors de notre assemblée de Fribourg.

Pierre-Etienne Monot.

Légende couverture:

Pour illustrer le rapport d'activité de la Société coopérative d'habitation Genève en page 9, voici une vue aérienne des réalisations de la SCHG à l'avenue d'Aire. (Photo R. Gay.)

Sommaire

Le logement et la loi sur la prévoyance professionnelle, exposé de M. Pierre Liniger présenté lors de l'assemblée générale annuelle de l'USAL romande à Fribourg, le 1 ^{er} octobre 1983	3
Société coopérative d'habitation Genève: extraits du rapport sur l'exercice 1982-1983	9
Renseignements techniques et commerciaux	17

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. 021/226273

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliard, A. Jaquet.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622, tél. 021/204141

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622